

PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE

Association loi 1901. Fondée en 1991. Siège social : Notre-Dame du Serret 04170 Thorame-Haute.

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2021

L'assemblée générale ordinaire de PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE s'est réunie sur convocation écrite du président, conformément aux délais prévus par les statuts, le 24 juillet 2021 à 17h, à Notre-Dame du Serret, siège de l'association.

En présence des membres du conseil d'administration (CA) suivant : Paul GIRAUD président, Christophe DE BOISSIER, trésorier et Jean-Claude SERME secrétaire-adjoint ; Christophe EUGENE secrétaire et trésorier adjoint et Benoît GIRAUD membres du CA sont excusés et représentés.

Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires (article 21). L'assistance est formée de 18 personnes et 4 représentés.

Du gel hydroalcoolique et des masques sont mis à disposition. Les sièges sont espacés.

Ordre du jour :

- | | |
|---------------------------------------|------|
| ▪ Rapport d'activité et bilan moral | p. 2 |
| ▪ Bilan financier | p. 5 |
| ▪ Orientations pour la nouvelle année | p. 7 |
| ▪ Budget prévisionnel | p. 7 |
| ▪ Conseil d'administration | p. 8 |
| ▪ Montant des cotisations | p. 8 |
| ▪ Questions diverses | p. 8 |

La séance est ouverte à 17h15.

Intervention introductive du président

« Merci de votre présence,

Cette année encore a été difficile, marquée par de nombreuses restrictions qui nous ont fortement impactées, d'abord dans notre vie de tous les jours, ensuite dans notre vie associative. Nous avons cependant réussi à mener plusieurs actions que nous allons développer.

L'autre fait marquant de ces derniers mois, c'est bien sûr la disparition de notre ami Félix JAUME. Nous avons eu l'occasion de lui rendre hommage dans la lettre d'information de novembre 2020 et lors de ses obsèques. J'en dirai un mot également, après l'assemblée générale, à l'extérieur. Nous avons également une pensée pour notre ami Christian ZUCCARELLI qui a perdu son épouse Maud.

Je salue les responsables associatifs présents. Nous avons l'habitude de leur donner la parole. Je leur propose de dire un mot pour l'apéritif, après l'AG. Nous allons essayer d'être assez concis pour tenir l'horaire de 18h30. Je dois excuser Christophe EUGENE qui est retenu, mais qui a participé activement à la préparation de cette AG, ainsi que Benoît GIRAUD.

Je donne la parole à Jean-Claude qui va nous présenter le rapport d'activité. »

▪ **Rapport d'activité et bilan moral** du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Présenté par Jean-Claude SERME, préparé avec le concours du secrétaire Christophe et de Paul.

Programme culturel – Manifestations publiques

▪ **Causeries**

Au sortir d'une période de confinement inédite suivie d'une réglementation sanitaire stricte concernant les manifestations publiques, l'été 2020 ne nous a permis d'organiser que deux conférences. Celles-ci ont bien sûr rencontré un succès malgré des conditions d'organisation complexes. Il y avait une quarantaine de participants à chaque fois.

Rappel des manifestations proposées (gratuites et ouvertes à tous) :

- Dimanche 19 juillet 2020 : « **La toponymie provençale et locale** » avec Gérard TAUTIL, philosophe de formation, linguiste en domaine d'Oc, toponymie occitane (et production d'une plaquette lexicale distribuée sur demande).
- Samedi 1^{er} août : « **Picotte, clavelée, magagne... quès aco ?** » conférence d'Aline SARTI sur une maladie contagieuse des ovins, importées de la Basse Provence par les troupeaux transhumants. Comment les éleveurs des siècles passés protégeaient-ils leurs troupeaux.

▪ **Publication**

A la demande de Jean-Claude BARBIER, rédacteur de la revue *Verdons*, nous avons rédigé un article sur le pont du Moulin pour la revue n°63, publiée au printemps. Le texte de Paul et Benoît est inspiré du travail qui avait été fait pour l'exposition en 2017 et complété par différents éléments concernant sa rénovation, avec un aperçu des acteurs investis.

Sauvegarde du patrimoine et travaux de mise en valeur de Notre-Dame du Serret

▪ **Petits travaux à Notre-Dame du Serret**

- En janvier, Charly a installé une barre d'accrochage pour des panneaux (et une seconde très récemment).
- Pose du compteur ENEDIS LINKY en juin.

Merci à Charly et Jean-Claude pour ces deux opérations

▪ **Chemins du patrimoine**

Deux nouveaux panneaux ont été réalisés et seront posés cette année :

- à l'église Saint-Georges, sur l'extérieur : éléments historiques et patrimoniaux ;
- au lavoir du Riou : éléments historiques sur ce faubourg, avec un extrait du plan cadastral de 1827.

Le panneau envisagé à la Colle-Saint-Michel, en partenariat avec les Amis de la Colle, reste à l'état de projet du fait des travaux en cours sur place, et dans l'attente d'une concertation. Mais le projet se poursuivra ailleurs. Il faut noter que ces panneaux font écho à notre programmation estivale.

- Pour le panneau du Riou, la Commune a voté un budget pour l'aménagement de la fontaine-lavoir. Nous lui avons proposé de s'occuper de la restauration des planches en bois de mélèze fixées sur les bassins du lavoir, qui protégeaient les lavandières du froid de la pierre et de l'eau. Elles constituent un élément du patrimoine qui a souvent disparu et qu'il convient de préserver.

▪ **Pont du moulin**

Pour mémoire, l'association consacre environ 1100 € au projet de restauration, dont il a été convenu avec la municipalité qu'ils lui seront reversés. Ce montant se compose pour 70% environ de la vente du livret *Le pont du Moulin de Thorame-Haute*, issu de l'exposition réalisée par l'association, et pour 30% de dons de particuliers, dont la vente de cocarde lors de la fête patronale de 2019. (200€ ont également été versés en 2018 à l'association Pont du Moulin de Thorame-Haute).

▪ Redécouverte d'un ancien oratoire dans la grand rue

À l'emplacement d'une borne fontaine située dans la grand rue, Charly a repéré des traces d'un oratoire. On distingue l'emplacement de la niche comblée, surmontée d'une pierre plate. Sa structure a été creusée pour l'installation d'une borne-fontaine en fonte.

Il porte des inscriptions dans la partie creusée, sur le béton. On lit 1935 et P8. 1935 pourrait être l'année des travaux d'adduction d'eau. On sait par ailleurs que des découvertes archéologiques ont été faites à cette occasion en 1934.

L'association souhaite donc préserver cet édifice, avec le concours de Charly GRAC qui se porte volontaire pour les travaux. Un message en ce sens a été adressé à la mairie.

Recherches, documentation, archéologie

▪ Conférence de Delphine ISOARDI et Alexia LATARD le 28 août à Thorame-Basse et rencontre avec les Amis du musée de Castrum Vetus du 28 au 30 août 2020

Cette rencontre avec notre association et celle Culture et patrimoine de Thorame-Basse a été initiée au contact des archéologues en mission sur notre territoire. Nous l'avons relaté en détail dans une lettre d'information.

Le Musée des amis de Castrum Vetus, dirigé par Mme Jany GIRY, rassemble des collections (archéologiques notamment) liées à l'histoire de Châteauneuf-les-Martigues et des environs.

La rencontre a débuté vendredi 28 août par la conférence d'Alexia LATARD, docteur en archéothanatologie (étude des différents aspects biologiques, sociologiques et culturels de la mort dans les populations anciennes) et Delphine ISOARDI, archéologue, responsable des études en cours sur le territoire les deux Thorame avec Florence MOCCI, également présente (Centre Camille Jullian, CNRS). Le sujet traité, *Le repos des Alpes, pratiques funéraires de l'âge du fer à l'époque gallo-romaine dans les Alpes du sud-est*, avait pour finalité le partage des résultats de la campagne de fouille 2019 sur les hauteurs du Moustier.

L'intérêt du public pour ces recherches s'est une nouvelle fois confirmé. Les responsables des deux associations ont pris part à l'assistance aux côtés de M. Bruno BICHON, maire de Thorame-Basse et de M. Alain DELSAUX, maire de La Mure-Argens, vice-président de la communauté de communes Alpes Provence Verdon, en charge de la culture et du patrimoine.

Après la visite de Thorame-Basse samedi, la visite de Thorame-Haute dimanche, avec Charly GRAC et Paul GIRAUD, a commencé à Notre-Dame du Serret. Le président a livré un aperçu des particularités du territoire de la commune, de son patrimoine ainsi que les principales réalisations de son association.

Cette rencontre chaleureuse a permis de nombreux échanges entre passionnés d'histoire et d'archéologie.

▪ Poursuites des prospections archéologiques

La dernière semaine de prospection, fin septembre 2020, a été fructueuse avec 25 nouveaux sites mis en évidence, dont 5 sur Thorame-Haute. Sur le plateau de Pisse en l'Air, de nouveaux silex ont été recueillis, sur le site de l'année dernière, mais aucun artefact, ni site, autour du Petit Coyer.

Des fouilles ont également eu lieu sur les hauteurs du Moustiers.

Une équipe fournie de professionnels et de bénévoles a montré une nouvelle fois sa motivation.

Merci à Florence et Delphine qui dirigent et animent ses rencontres, avec pédagogie et bienveillance.

Il était envisagé d'aller sur les zones d'alpage de Thorame-Haute ce printemps mais la nouvelle période de confinement a empêché ce projet.

Vie de l'association

▪ Adhérents

3 nouvelles arrivées : Marie-Christine, Mireille et Audrey.

▪ Communication

- Deux lettres d'information aussi exhaustives que possible (novembre et juin).
- Développement de notre page Facebook, avec dorénavant 615 contacts (425 l'an passé)

▪ Compte bancaire

Nouvelle banque : pour faciliter nos opérations et réduire nos frais bancaires, le conseil d'administration a choisi de transférer nos comptes au Crédit agricole. Cette banque se veut aussi un partenaire des acteurs locaux.

▪ Participation à la nouvelle librairie Les Pléiades à Colmars

Elle a été reprise sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), le 19 février 2021. Comme plusieurs associations de la vallée, nous avons décidé de souscrire au capital (à hauteur de deux parts sociales pour un total de 50 €). Il s'agit aussi de soutenir localement la culture et l'économie. Notons que nos statuts prévoient « *qu'à travers ses activités, l'Association participe à la vie économique, sociale et culturelle de la commune et plus largement du territoire environnant* » (article 4).

▪ Projet de labellisation Pays d'art et d'histoire

Le 5 mars 2021, nous avons accueilli Alain DELSAUX président de la commission patrimoine de la Communauté de commune Alpes Provence Verdon (CC APV) et Amandine DELARBRE, chargée de mission du projet, pour une visite du village, un état des lieux du patrimoine remarquable et des projets en cours. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet de labellisation Pays d'art et d'histoire porté par la CC APV.

Un parcours dans le village, depuis l'église jusqu'à la chapelle Saint-Roch, a permis de mettre en avant plusieurs éléments du patrimoine local et les connaissances et réalisations de l'association (comme les oratoires restaurés ou les *Chemins du patrimoine*).

En outre, plusieurs documents ont été échangés. Nous avons transmis différentes tables de l'inventaire du patrimoine de la commune, réalisé par l'association : édifices religieux, fours, fontaines, moulins, etc. D'autres pourront suivre après relecture. Ces mêmes tableaux d'inventaire ont été adressés à la mairie pour information, conservation et transmission aux personnes intéressées.

Bilan moral présenté par le président

« Cette année d'exercice a été marquée par la disparition de Félix JAUME notamment. Les restrictions sanitaires ont encore rendu la tâche des bénévoles difficile. Les contacts ont été moins fréquents. Cette situation complique sérieusement l'organisation de nos rencontres. Cela est lié aussi à l'incertitude sur les règles applicables. Cependant, nous avons répondu présent et je veux remercier les bénévoles, sur place ou à distance qui s'investissent de différentes façons. Nous poursuivrons nos efforts à la mesure de nos possibilités. Je salue aussi nos relais de communication, notamment l'office de tourisme et Verdon Info »

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

■ Bilan financier

Présenté par Christophe DE BOISSIER (1^{ère} année d'exercice en tant que trésorier).

Un évènement important à noter en fin d'exercice est l'ouverture d'un compte au Crédit agricole, l'objectif étant de diminuer les frais bancaires (pas de frais) et de disposer d'une banque à proximité de N.D. du Serret. C'est aussi une banque qui prend part aux actions locales par le biais d'une participation aux frais de communication (en attente d'une réponse)

Pour cet exercice du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, les comptes font apparaître un solde positif de 7898,58 € (l'an passé : 7733,25 €) répartis ainsi :

SOLDES	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020
compte courant Crédit mutuel	13,75	788,77
livret Bleu Crédit mutuel	55,59	6920,46
livret Crédit agricole	7010,00	néant
compte courant Crédit agricole	695,00	néant
parts sociales	(15+15+50) 80,00	15,00
compte caisse	44,24	9,02
TOTAL	7898,58	7733,25

Quelques précisions données par le président :

Les opérations de clôture des comptes du Crédit mutuel ont été achevées le 22 juillet 2021. La part sociale de cette banque a été remboursée, elle apparaît dans le bilan (puisque les comptes sont arrêtés au 30 juin).

Exercice 2020/2021 (1er juillet 2020 au 30 juin 2021)

Les charges (dépenses) sont de 1483,02 € (1749,64 € l'an passé)

Les produits (recettes) se montent à 1593,13 € (3001,07 € l'an passé) d'où un excédent de 110,11 €

■ 1/ Charges :

Notre budget prévisionnel était de 2950 €, nous avons dépensé 1483,02 €

Moins de dépenses liées au covid.

- Assurance : 320 € prévus : 310,76 réalisés
- Travaux N.D. Serret : 300 € prévus : 100€ dépensés (Facture Grac Nicolas) pour la construction des trois barres d'acier pour les clés de renfort.
- Exposition : 50 € prévus : 0 € dépensés
- EDF : 85 € prévus : 129,45 € dépensés
- Équipement : 80 € prévus : 83,54 € (poubelles et tapis)
- Frais de réception/convivialité : 400 € prévus : 170,4 € apéros (plus pizzas 3 causeries)
- Frais de déplacement : 148,5€ pour G. Tautil sur la conférence toponymie du pays de Thorame.
- Frais postaux et communication papier : 300 € prévus : 224,92 € réalisés (timbres)
- Adhésion à divers organismes : 25 € prévus : 70 € (parts sociales les Pléiades + abonnement publication Maison musée Colmars)

- Fournitures : 50 € prévus : 59,8 € réalisés (masques, gel hydroalcoolique...)
- Frais bancaires : 36 € prévus : 46 € réalisés (augmentation des frais mensuels de tenues de compte du Crédit mutuel)
- Versement restauration pont du moulin : 1004 € prévus : en attente de versement
- Recherche archéologique : 200€ prévus : 0€ (report)
- Divers : 50 € prévus : 0 €

■ 2/Produits : 2950 € prévus, 1528,13 € reçus.

- Adhésions : 960 € contre 1040 € l'an passé
- Vente livrets : 50€ prévus 5 € réalisés (contre 400 l'an passé) (ventes par encore encaissées)
- La subvention communale de fonctionnement pour 2019 (150 €) reçue en septembre 2020 et celle de 2020 reçue après clôture des comptes (inférieur à ce qu'on avait demandé). Merci à la mairie

■ Orientations pour la nouvelle année

- **Mise en valeur du patrimoine** : poursuite des Chemins du patrimoine, en partenariat avec la commune. Sont notamment pressentis : la gare/N.D. de la Fleur. Précisions à suivre.
- **2 ou 3 manifestations en été** (au maximum compte-tenu de la charge de travail conséquente que cela représente pour les bénévoles), en fonction des contraintes sanitaires en place. Plusieurs propositions reçues, à étudier.
- **Travaux de sauvegarde ou d'entretien du patrimoine** : ont déjà été évoqués la sauvegarde de l'oratoire de la grand rue, réfection des planches de bois du lavoir du Riou (avec et sur proposition de Charly), et petits travaux d'entretien au Serret, si nécessaire.
- **Poursuite du partenariat avec le programme de recherche archéologique** : possiblement des prospections et une conférence en commun avec Culture et Patrimoine de Thorame-Basse. Dans l'attente d'un prochain calendrier d'activité.
(Signalons la prochaine visite du chantier de fouille du plateau Saint-Pierre à Thorame-Basse ; les adhérents de l'association intéressés sont les bienvenus).

Propositions approuvées à l'unanimité.

■ Budget prévisionnel (1er juillet 2021 au 30 juin 2022)

■ 1/ Charges (2651 €)

- Assurance : 160 €
- Travaux : 150 €
- Frais de réception /convivialité : 300 €. Poste important et réévalué en fonction des dépenses de l'an passé
- Frais postaux et communication papier : 260 €
- EDF : 151 €
- Équipement : 80 €
- Versement restauration du pont du moulin : 1125 € (Cf explications précédentes).
- Recherches archéologiques : la participation de 200 € prévue pour les prospections du mois de mai dernier (et annulées) sera versée pour les campagnes de septembre.

■ 2/ Produits (2651 €)

- Adhésions : 1000 € (moyenne des années précédentes)
- Dons : 250 €
- Subvention communale (fonctionnement) : 400 € (2 fois 200€, retard de versement)
- Subvention CCAPV 110 € (investissement)
- Intérêts bancaires : 30 €
- Ventes diverses : 50 €
- Utilisation de l'épargne : 811 € (pour équilibrer les comptes)

Tableau récapitulatif du budget prévisionnel :

Produits	2021/2022	Charges	2021/2022
Cotisations	1000,00	Assurance	160,00
Dons	250,00	Travaux	150,00
Subvention communale	400,00	Expositions	50,00
Subvention CCAPV	110,00	Déplacement/représentation	50,00
Placement (intérêts)	30,00	Frais de réception/convivialité	300,00
Vente diverses	50,00	Frais postaux et communication papier	260,00
Utilisation de l'épargne	811,00	Adhésions à divers organismes	25,00
		Fournitures (bureau, divers)	50,00
		Frais bancaires	0,00
		Abonnement EDF+ consommation	151,00
		Équipement	80,00
		Versement restauration du pont du moulin	1125,00
		Recherche archéologique	200,00
		Divers	50,00
	2651,00		2651,00

Les comptes et budget prévisionnel approuvés à l'unanimité.

▪ Conseil d'administration

Aucun poste n'est à renouveler cette année (pour mémoire : mandat de 3 ans pour chaque administrateur), mais plusieurs postes peuvent être pourvus, comme le prévoit nos statuts.

Nous enregistrons la candidature de Jean-Félix GANDIOLI, qui est invité à se présenter. Il rappelle notamment la mémoire de son cousin Félix.

Jean-Félix est élu à l'unanimité et reçoit les félicitations de conseil d'administration.

Il est rappelé que les statuts de l'association offrent la possibilité de nommer provisoirement des administrateurs. Des propositions seront faites en ce sens par le conseil d'administration.

La composition du bureau (répartition des postes) sera précisée ultérieurement, après réunion du conseil d'administration.

▪ Montant des cotisations

A l'unanimité, sur proposition du CA, elle reste inchangée à 20 €. Chacun étant libre de verser plus. La liste des membres associés reste également inchangée.

▪ Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

Le président remercie Christophe EUGENE pour la conception des panneaux du 30^{ème} de l'association qui sont affichés sur les murs de N.D. du Serret.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00. Le président remercie les participants et les invite à poursuivre la rencontre à l'extérieur, avec un apéritif animé par les Kakophonies alpestre, à l'occasion des 30 ans de l'association.

Le trésorier
Christophe DE BOISSIER

Le président,
Paul GIRAUD